

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE VENDEVILLE (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590609000018

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable de Villeneuve d'Ascq

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) À renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

Sans Objet
 Sans Objet

Sans Objet

33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
59609MAIRIE DE VENDEVILLE
PRINCIPAL

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,50 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,28 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	6,70 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les Informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

Publié le

ID : 059-215906090-20240328-DELIB2024_03_02-DE

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	1 606 866,25	G	2 067 982,21
	Section d'investissement	B	673 871,89	H	870 998,35

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	+		+	
		C	0,00	I	194 248,92
	Report en section d'investissement (001) <td>D <td>138 426,74 <td>J <td>0,00</td> </td></td></td>	D <td>138 426,74 <td>J <td>0,00</td> </td></td>	138 426,74 <td>J <td>0,00</td> </td>	J <td>0,00</td>	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 419 164,88	= G+H+I+J	3 133 229,48
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	440 761,84	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	440 761,84	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 606 866,25	= G+I+K	2 262 231,13
	Section d'investissement	= B+D+F	1 253 060,47	= H+J+L	870 998,35
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 859 926,72	= G+H+I+J+K+L	3 133 229,48

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 440 761,84	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 777,71	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles	50 994,72	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	374 989,41	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	567 190,00	509 066,16	0,00	0,00	58 123,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	995 800,00	936 026,81	0,00	0,00	59 773,19
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	141 300,00	133 107,76	0,00	0,00	8 192,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 704 290,00	1 578 200,73	0,00	0,00	126 089,27
66	Charges financières	19 950,00	19 948,04	0,00	0,00	1,96
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	1 610,07	0,00	0,00	389,93
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	300,00	300,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 726 540,00	1 600 058,84	0,00	0,00	126 481,16
023	Virement à la section d'investissement (2)	364 383,92				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	6 807,41			-6 807,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		364 383,92	6 807,41			357 576,51
TOTAL		2 090 923,92	1 606 866,25	0,00	0,00	484 057,67
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	34 000,00	110 872,88	0,00	0,00	-76 872,88
70	Produits services, domaine et ventes div	119 000,00	145 286,23	0,00	0,00	-26 286,23
73	Impôts et taxes	1 551 018,00	1 599 451,07	0,00	0,00	-48 433,07
74	Dotations et participations	174 657,00	176 204,49	0,00	0,00	-1 547,49
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00	27 169,48	0,00	0,00	-10 169,48
Total des recettes de gestion courante		1 895 675,00	2 058 934,15	0,00	0,00	-163 309,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	6 376,70	0,00	0,00	-5 376,70
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 896 675,00	2 065 360,85	0,00	0,00	-168 685,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	2 621,36			-2 621,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	2 621,36			-2 621,36
TOTAL		1 896 675,00	2 067 982,21	0,00	0,00	-171 307,21
Pour information		(3) 194 248,92				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 042,57	2 264,86	14 777,71	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	233 423,79	81 804,69	50 994,72	100 624,38
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	429 198,16	54 208,75	374 989,41	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	679 664,52	138 278,30	440 761,84	100 624,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	532 979,35	532 972,23	0,00	7,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	532 979,35	532 972,23	0,00	7,12
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 212 643,87	671 250,53	440 761,84	100 631,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	2 621,36		-2 621,36
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	2 621,36		-2 621,36
	TOTAL	1 212 643,87	673 871,89	440 761,84	98 010,14
	Pour information	(2) 138 426,74			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	521 335,23	398 082,42	0,00	123 252,81
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	80 000,00	80 710,68	0,00	-710,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	601 335,23	478 793,10	0,00	122 542,13
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	177 900,00	177 946,38	0,00	-46,38
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	207 451,46	207 451,46	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	385 351,46	385 397,84	0,00	-46,38
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	986 686,69	864 190,94	0,00	122 495,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	364 383,92			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	6 807,41		-6 807,41
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	364 383,92	6 807,41		357 576,51
	TOTAL	1 351 070,61	870 998,35	0,00	480 072,26

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information	(2) 0,00	
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	509 066,16		509 066,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	936 026,81		936 026,81
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	133 107,76		133 107,76
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	19 948,04	0,00	19 948,04
67	Charges exceptionnelles	1 610,07	6 807,41	8 417,48
68	Dot. aux amortissements et provisions	300,00	0,00	300,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 600 058,84	6 807,41	1 606 866,25
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	532 972,23	0,00	532 972,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		2 621,36	2 621,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 264,86	0,00	2 264,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	81 804,69	0,00	81 804,69
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	54 208,75	0,00	54 208,75
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		671 250,53	2 621,36	673 871,89
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				138 426,74

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	110 872,88		110 872,88
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	145 286,23		145 286,23
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 599 451,07		1 599 451,07
74	Dotations et participations	176 204,49		176 204,49
75	Autres produits de gestion courante	27 169,48	0,00	27 169,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 376,70	2 621,36	8 998,06
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 065 360,85	2 621,36	2 067 982,21
Pour information				194 248,92
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	177 946,38	0,00	177 946,38
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	207 451,46		207 451,46
13	Subventions d'investissement	398 082,42	0,00	398 082,42
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 710,68	0,00	80 710,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	6 807,41	6 807,41
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		864 190,94	6 807,41	870 998,35
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	567 190,00	509 066,16	0,00	0,00	58 123,84
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	130 000,00	111 264,11	0,00	0,00	18 735,89
60611	Eau et assainissement	6 000,00	6 007,70	0,00	0,00	-7,70
60612	Energie - Electricité	125 000,00	141 768,05	0,00	0,00	-16 768,05
60622	Carburants	2 500,00	2 234,37	0,00	0,00	265,63
60623	Alimentation	25 000,00	20 787,92	0,00	0,00	4 212,08
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	205,69	0,00	0,00	194,31
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	8 650,76	0,00	0,00	-1 650,76
60632	Fournitures de petit équipement	2 500,00	2 602,24	0,00	0,00	-102,24
60636	Vêtements de travail	1 800,00	5 931,37	0,00	0,00	-4 131,37
8064	Fournitures administratives	2 900,00	2 713,68	0,00	0,00	186,32
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 100,00	5 200,07	0,00	0,00	-100,07
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	7 525,28	0,00	0,00	474,72
6068	Autres matières et fournitures	7 500,00	4 934,42	0,00	0,00	2 565,58
6135	Locations mobilières	17 000,00	17 347,91	0,00	0,00	-347,91
61521	Entretien terrains	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	315,60	0,00	0,00	1 684,40
615231	Entretien, réparations voiries	35 000,00	35 764,15	0,00	0,00	-764,15
61551	Entretien matériel roulant	1 200,00	2 371,88	0,00	0,00	-1 171,88
61558	Entretien autres biens mobiliers	45 000,00	23 388,24	0,00	0,00	21 611,76
6156	Maintenance	25 000,00	20 237,08	0,00	0,00	4 762,92
6161	Multirisques	10 000,00	10 058,79	0,00	0,00	-58,79
6182	Documentation générale et technique	7 000,00	6 867,32	0,00	0,00	132,68
6188	Autres frais divers	20 000,00	1 590,36	0,00	0,00	18 409,64
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6226	Honoraires	8 000,00	7 637,62	0,00	0,00	362,38
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	21 959,79	0,00	0,00	-6 959,79
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 147,30	0,00	0,00	-1 147,30
6247	Transports collectifs	7 000,00	5 626,90	0,00	0,00	1 373,10
6257	Réceptions	6 000,00	8 798,10	0,00	0,00	-2 798,10
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00	5 255,10	0,00	0,00	244,90
6262	Frais de télécommunications	7 900,00	6 650,49	0,00	0,00	1 249,51
627	Services bancaires et assimilés	800,00	250,61	0,00	0,00	549,39
6281	Concours divers (cotisations)	350,00	325,40	0,00	0,00	24,60
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	13 400,00	11 315,86	0,00	0,00	2 084,14
63512	Taxes foncières	2 190,00	2 332,00	0,00	0,00	-142,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	995 800,00	936 026,81	0,00	0,00	59 773,19
6218	Autre personnel extérieur	11 000,00	6 726,69	0,00	0,00	4 273,31
6331	Versement mobilité	11 000,00	11 080,36	0,00	0,00	-80,36
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	520,39	0,00	0,00	79,61
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 500,00	10 192,20	0,00	0,00	-692,20
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 700,00	1 662,03	0,00	0,00	37,97
6411	Personnel titulaire	400 000,00	404 331,31	0,00	0,00	-4 331,31
6413	Personnel non titulaire	300 000,00	223 409,96	0,00	0,00	76 590,04
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	4 083,86	0,00	0,00	-4 083,86
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	2 253,93	0,00	0,00	-2 253,93
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	105 000,00	104 540,50	0,00	0,00	459,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	107 000,00	124 289,10	0,00	0,00	-17 289,10
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 000,00	9 161,72	0,00	0,00	1 838,28
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 500,00	24 366,00	0,00	0,00	6 134,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	40,80	0,00	0,00	-40,80
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 500,00	6 396,00	0,00	0,00	-896,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	2 971,96	0,00	0,00	-2 471,96
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	141 300,00	133 107,76	0,00	0,00	8 192,24
6531	Indemnités	71 000,00	72 561,55	0,00	0,00	-1 561,55
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 078,39	0,00	0,00	-78,39
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	6 968,98	0,00	0,00	31,02
6535	Formation	2 500,00	2 688,08	0,00	0,00	-188,08
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	143,95	0,00	0,00	-43,95
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	2 000,00	1 569,78	0,00	0,00	430,22
65548	Autres contributions	14 000,00	12 364,11	0,00	0,00	1 635,89
657362	Subv. fonct. CCAS	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	38 000,00	30 230,00	0,00	0,00	7 770,00



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Restes à reporter au 31/12	Crédits annulés
			Mandats émis	Chap rattachées		
65888	Autres	0,00	2,92	0,00	0,00	-2,92
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 704 290,00	1 578 200,73	0,00	0,00	126 089,27
66	Charges financières (b)	19 950,00	19 948,04	0,00	0,00	1,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 950,00	19 948,04	0,00	0,00	1,96
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	1 610,07	0,00	0,00	389,93
6714	Bourses et prix	500,00	593,28	0,00	0,00	-93,28
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 500,00	1 016,79	0,00	0,00	483,21
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 726 540,00	1 600 058,84	0,00	0,00	126 481,16
023	Virement à la section d'investissement	364 383,92	0,00			364 383,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	6 807,41			-6 807,41
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	6 807,41			-6 807,41
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		364 383,92	6 807,41			357 576,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		364 383,92	6 807,41			357 576,51
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 090 923,92	1 606 866,25	0,00	0,00	484 057,67
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	34 000,00	110 872,88	0,00	0,00	-76 872,88
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	33 000,00	110 872,88	0,00	0,00	-77 872,88
70	Produits services, domaine et ventes div	119 000,00	145 286,23	0,00	0,00	-26 286,23
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	300,00	0,00	0,00	700,00
7062	Redevances services à caractère culturel	5 000,00	17 083,62	0,00	0,00	-12 083,62
7066	Redevances services à caractère social	50 000,00	58 358,16	0,00	0,00	-8 358,16
7067	Redev. services périscolaires et enseign	63 000,00	69 544,45	0,00	0,00	-6 544,45
73	Impôts et taxes	1 551 018,00	1 599 451,07	0,00	0,00	-48 433,07
73111	Impôts directs locaux	742 458,00	763 638,00	0,00	0,00	-21 180,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 860,00	0,00	0,00	-1 860,00
73211	Attribution de compensation	651 715,00	651 715,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotaton de solidarité communautaire	26 664,00	26 664,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	2 928,00	2 926,00	0,00	0,00	2,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	19 253,00	19 596,00	0,00	0,00	-343,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	55 114,79	0,00	0,00	-55 114,79
7351	Taxe consommation finale d'électricité	33 000,00	46 345,79	0,00	0,00	-13 345,79
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	25 000,00	31 591,49	0,00	0,00	-6 591,49
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
74	Dotations et participations	174 657,00	176 204,49	0,00	0,00	-1 547,49
74121	Dotation de solidarité rurale	15 000,00	17 488,00	0,00	0,00	-2 488,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	4 357,00	4 357,69	0,00	0,00	-0,69
74718	Autres participations Etat	300,00	6 126,14	0,00	0,00	-5 826,14
7478	Participat° Autres organismes	50 000,00	32 872,66	0,00	0,00	17 127,34
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	105 000,00	115 067,00	0,00	0,00	-10 067,00
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00	27 169,48	0,00	0,00	-10 169,48
752	Revenus des immeubles	17 000,00	15 819,66	0,00	0,00	1 180,34
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	11 349,82	0,00	0,00	-11 349,82
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 895 675,00	2 058 984,15	0,00	0,00	-163 309,15
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	6 376,70	0,00	0,00	-5 376,70
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 952,90	0,00	0,00	-1 952,90
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	237,75	0,00	0,00	762,25
775	Produits des cessons d'immobilisations	0,00	4 186,05	0,00	0,00	-4 186,05
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 896 675,00	2 065 360,85	0,00	0,00	-168 685,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	2 621,36			-2 621,36
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	2 621,36			-2 621,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	2 621,36			-2 621,36
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 896 675,00	2 067 982,21	0,00	0,00	-171 307,21
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		194 248,92				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	17 042,57	2 264,86	14 777,71	0,00
2031	Frais d'études	15 044,57	2 066,86	12 977,71	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 998,00	198,00	1 800,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	233 423,79	81 804,69	50 994,72	100 624,38
2111	Terrains nus	12 500,00	12 102,49	0,00	397,51
2128	Autres agencements et aménagements	9 550,00	0,00	0,00	9 550,00
21312	Bâtiments scolaires	19 800,00	0,00	0,00	19 800,00
21318	Autres bâtiments publics	41 000,00	0,00	0,00	41 000,00
21533	Réseaux câblés	18 500,00	2 232,00	16 268,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	18 318,28	0,00	0,00	18 318,28
21538	Autres réseaux	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21568	Autres matériels, outillages Incendie	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	22 964,32	13 323,33	9 640,99	0,00
2184	Mobilier	40 477,24	34 918,65	0,00	5 558,59
2188	Autres immobilisations corporelles	43 113,95	19 228,22	23 885,73	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	429 198,16	54 208,75	374 989,41	0,00
2313	Constructions	429 198,16	51 537,91	374 989,41	2 670,84
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 670,84	0,00	-2 670,84
Total des dépenses d'équipement		679 664,52	138 278,30	440 761,84	100 624,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	532 979,35	532 972,23	0,00	7,12
1641	Emprunts en euros	114 279,35	532 972,23	0,00	-418 692,88
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	418 700,00	0,00	0,00	418 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		532 979,35	532 972,23	0,00	7,12
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 212 643,87	671 250,53	440 761,84	100 631,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	2 621,36		-2 621,36
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	2 621,36		-2 621,36
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2 621,36		-2 621,36
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	2 621,36		-2 621,36
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 212 643,87	673 871,89	440 761,84	98 010,14
Pour information		138 426,74			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	521 335,23	398 082,42	0,00	123 252,81
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 541,00	0,00	0,00	1 541,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	67 161,03	0,00	0,00	67 161,03
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	419 912,20	348 082,42	0,00	71 829,78
1323	Subv. non transf. Départements	1 151,00	0,00	0,00	1 151,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	31 570,00	0,00	0,00	31 570,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	50 000,00	0,00	-50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	80 000,00	80 710,68	0,00	-710,68
1641	Emprunts en euros	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	80 710,68	0,00	-80 710,68
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		601 335,23	478 793,10	0,00	122 542,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	385 351,46	385 397,84	0,00	-46,38
10222	FCTVA	175 000,00	175 028,14	0,00	-26,14
10226	Taxe d'aménagement	2 900,00	2 920,24	0,00	-20,24
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	207 451,46	207 451,46	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		385 351,46	385 397,84	0,00	-46,38
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		986 686,69	864 190,94	0,00	122 495,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement	364 383,92			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	6 807,41		-6 807,41
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 807,41		-6 807,41
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		364 383,92	6 807,41		357 576,51
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		364 383,92	6 807,41		357 576,51
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 351 070,61	870 998,35	0,00	480 072,26
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N											
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					Devise										
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00																			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 043 732,35																			
1641 Emprunts en euros (total)					2 043 732,35																			
10002106750	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	05/11/2021		22/02/2022	418 700,00	F				0,450	0,452	A	X Division Echéance Constante										A-1	
10002403774	CREDIT AGRICOLE	11/07/2022		21/01/2023	302 945,00	F				1,750	1,767	S	X Echéance constante										A-1	
171479	CAFFIL	03/04/2000		01/03/2003	722 087,35	F				5,500	6,292	A	X Echéance constante										A-1	
237427	CAFFIL	26/12/2005		01/12/2006	600 000,00	F				3,730	3,804	A	X Echéance constante										A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00																			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00																			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00																			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00																			
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00																			
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00																			
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00																			

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 059-215906090-20240328-DELIB2024_03_02-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1676 Dettes envers locataires-occupateurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					2 043 732,35										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		460 038,69					532 972,23	20 098,04	0,00	7 142,82
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		460 038,69					532 972,23	20 098,04	0,00	7 142,82
10002106750		0,00	A-1	0,00	0,00		0,452		418 700,00	1 884,16	0,00	0,00
10002403774		0,00	A-1	274 970,12	8,58		1,767		27 974,88	5 329,68	0,00	2 138,66
171479		0,00	A-1	103 549,49	1,25		6,292		47 762,13	8 322,14	0,00	4 746,02
237427		0,00	A-1	81 519,08	2,00		3,804		38 535,22	4 562,06	0,00	258,14
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (6)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024
ID : 059-215906090-20240328-DELIB2024_03_02-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général		0,00		460 038,69					532 972,23	20 098,04	0,00	7 142,82

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au vérifiable endossement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	460 038,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	
							0,00	

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024



Publié le

ID : 059-215906090-20240328-DELIB2024_03_02-DE

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/668	Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)				Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00		0,00		0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00		0,00		0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV
A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICINE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial			Contrat renégocié (5)	Intérêts	Capital	
																	Contrat initial
Total																	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		114 279,35	532 972,23
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		114 279,35	532 972,23
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	114 279,35	532 972,23
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	532 972,23	440 761,84	138 426,74	1 112 160,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		542 283,92	177 946,38
Ressources propres externes de l'année (a)		177 900,00	177 946,38
10222	FCTVA	175 000,00	175 026,14
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 900,00	2 920,24
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		364 383,92	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	364 383,92	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	177 946,38	0,00	0,00	207 451,46	385 397,84

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 112 160,81
Ressources propres disponibles	IV 385 397,84
Solde	V = IV – II (3) -726 762,97

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par (1) Le Maire.
A Vendeville, le 28/03/2024
Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
A Vendeville, le 28/03/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

CANDELIER Isabelle	
DECARNIN Charline	
DELEPLACE Christelle	
DELVOYE Sylvaine	
DOS SANTOS Jorge	
DUCROUX Denise	
LIETARD Guillaume	
MAINGUET Brigitte	
MALAQUIN Aurélie	
MARTIN Yves	
MEPLON Fabienne	
MORVAN Olivier	
NAESSENS Marie-Claire	
TERNIER Judith	
TIRLEMONT Eric	
VAN BELLE Fabrice	
VANDEWALLE Maurice	
VANENGELANDT Théo	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024, et de la publication le

A Vendeville, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le



ID : 059-215906090-20240328-DELIB2024_03_02-DE